Réf. Farde e-Assemblées : 2304050

N° OJ : 176

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/12/2019

Objet : Subside Tourisme 2019.- Subside à 2 associations.- Montant total : 18.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983. Loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001. Arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions ;

Application de la loi du 14 novembre 1983

Considérant les besoins des associations ci-dessous pour mener à bien leur missions ;

Considérant les crédits disponibles aux articles 56110/33202 et 56110/43501 du budget ordinaire 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

Arrête :

Article 1 : Octroyer des subsides pour un montant total de 18.000,00 EUR réparti comme suit :
* sur l'article 56110/43501 du budget ordinaire 2019 :
- 5.000,00 EUR à l'attention de l'Organisation Internationale pour les Migration afin d'organiser le festival International du film sur la migration.

* sur l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2019 :
- 13.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Bruxelles Musées Expositions pour la diffusion internationale des expositions de La Centrale

Article 2 : Les dépenses seront engagées aux articles 56110/33202 et 56110/43501 du budget ordinaire 2019.

Annexes :